



Breitenbach
nature vive !

Lettre d'info communale

2^e trimestre 2025

Oschterputz
et action forestière



www.breitenbach.fr

Sommaire

Histoires budgétaires	p.3
Kermesse de l'école	p.4
Assemblée générale du syndicat forestier	p.5
Oschterputz et action forestière	p.6
Inauguration de la liaison écoludique	p.12
Un espace yourtes à la Chaume des Veaux	p.14
Téléphonie : programmation de la fermeture du réseau cuivre	p.16
Sirène d'alarme	p.17
Théâtre	p.18
Portrait : agent d'entretien à la commune	p.19
Spectacle Robert Desnos, poète et résistant	p.20
Chapelle Notre Dame des Sept Douleurs	p.22
Grands Anniversaires	p.23
Agenda	p.24

Directeur de publication : Jean-Pierre PIELA

Comité de rédaction : Commission Communication

Mise en page : www.atelierec.com

Impression : Les Bateliers Imprimeurs

1 Rue de l'Uranium, 67800 Bischheim, France

Photos : J.P. Piela, M. Metz, O. Seyller, C.Fahrlaender,
G. Zimmermann, J.A. Stauffer, D. Meyer, D. Roussel,
E. Martin, É. Haas, P. Bruntz, D.R.

Photo de couverture : P. Bruntz

Date de parution : Juin 2025

Dépôt légal : 2^e trimestre 2025

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

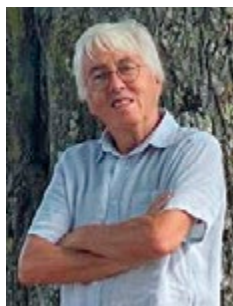
4 place de l'église 67220 Breitenbach

Tél. 03 88 58 21 10 - Fax. 03 88 57 19 85

mairie@breitenbach.fr

www.breitenbach.fr

Édito



Sale temps pour l'écologie !

Ces derniers temps, nous découvrons de nouveaux polluants, qui ont contaminé les terres, les eaux des rivières et des nappes et portent atteinte à la biodiversité et bien entendu à nos organismes : après les P-FAS, bonjour le

cadmium ! Les médecins avaient lancé l'alerte en juin, le ministre de la santé annonce des dépistages cet automne...

Quand est-ce que cela s'arrêtera ?

Le gouvernement continue à soutenir l'agriculture et l'élevage industriels : il réautorise des néonicotinoïdes, rend plus facile la destruction des haies, renforce la répression et l'intimidation des protestataires et s'appuie sur un droit de plus en plus façonné pour ses objectifs. En même temps, il réduit massivement les aides à l'agriculture biologique pendant que des parlementaires s'en prennent à l'Agence Française pour la Biodiversité ou les énergies renouvelables, avec un mantra qui confisque tout débat démocratique : l'écologie punitive....

Parfois on croit rêver ! Jamais nous n'avons connu de tels risques pour l'humanité, jamais le climat ne s'est dégradé à une telle vitesse, avec des impacts considérables sur les productions végétales, la disponibilité et la qualité de l'eau, les finances, la santé publique, jamais nous n'avons été autant confrontés à la raréfaction et à la disponibilité des ressources, et pourtant, il n'y a pas de changement de cap !

Alors ? Par nos achats, nos choix, notre façon de vivre, nous pouvons témoigner et agir. Personne ne peut nous l'ôter. Ce qu'il faut craindre, ce n'est pas l'appétit des voraces, mais le silence de ceux qui savent...

Jean-Pierre Piela

Histoires budgétaires

Le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs (résultats) 2024 ainsi que les budgets 2025. « Les » car il s'agit de la forêt, du budget principal et – pour un an encore – de la Trame Verte et Bleue.

Les temps sont difficiles, tout le monde en est conscient, et la commune n'y échappe pas. Vous trouverez ci-dessous un point sur les finances communales, le budget 2025 dépendra de plusieurs projets qui seront – ou non – réalisés cette année...

Contexte

Dans les années à venir, les aides des collectivités (Europe, État, Région, CeA, Agence de l'Eau, etc.) vont sans nul doute diminuer, tant au niveau :

- des aides directes de l'État via les dotations (par exemple la Dotation de Fonctionnement, qui était pour Breitenbach de 105 000 € en 2010, n'a cessé de diminuer avec 17 500 € en 2025),
- des subventions (réduction de l'éventail des aides, des taux) ou de la part de la TVA sur investissements reversée à la commune.

Par ailleurs, des contributions sont prélevées sur certaines collectivités, réduisant d'autant plus les marges de manœuvre des communes et de façon générale celles du socle communal, communes et communauté des communes groupées.

L'endettement de la commune

En 2020, l'endettement communal était de 1 520 000 € suite aux investissements (Espace Socio-Culturel, voiries, infrastructures touristiques, etc.) réalisés durant le mandat 2014-2020, d'un montant de 2 506 000 €. Il a progressivement diminué puisqu'aucun emprunt n'a été réalisé durant ce mandat et se situe fin mai 2025 à 449 000 €.

Mais... la mauvaise surprise forestière de 2024

En 2024, pour la 1^{re} fois durant ces trente dernières années, le résultat forestier a été négatif, et nettement ! La forêt communale de 750 ha est un patrimoine essentiel du village, qui génère en moyenne un bénéfice net de 50 000 €/an, ce qui permet à la commune de développer des projets tout en maintenant une pression fiscale modérée.

Mais aujourd'hui, ce patrimoine est fragilisé par les évolutions climatiques : des milliers de m³ d'arbres qui étaient promis à la production de bois d'œuvre, financièrement avantageux, ont dépéri ces dernières années et ne valent plus grand-chose. Parfois même, leur enlèvement coûte plus cher que ce que leur vente ne rapporte...

Et quand des surfaces entières sont affectées par le dépérissement forestier (épicéas, sapins, frênes), il faut replanter : préparer le sol, planter, arroser en raison de la sécheresse et de la canicule, protéger contre les attaques de la faune sauvage (notamment les chevreuils) : tout cela coûte très cher, de plus en plus cher.

Tous ces éléments combinés nous ont valu une perte de plus de 100 000 € en 2024 par rapport à ce qui était escompté.

2025 permettra de redresser la barre, mais qui sait de quoi l'avenir sera fait...

La commune travaille depuis des mois avec l'ONF à une gestion différente de sa forêt, avec toutes les incertitudes qui pèsent sur un tel projet.

Le coût de l'école et du périscolaire intercommunaux

Plus tardivement que la plupart des autres communes de la vallée (restent le projet périscolaire de Villé et Albé et le cas particulier d'Urbeis), les quatre villages de Breitenbach, Maisongoutte, Saint-Martin et Steige ont mis en œuvre leur projet « SIVU du Honcourt » pour remplacer les cinq écoles communales et créer une structure périscolaire fortement attendue.

Les cinq écoles (deux à Maisongoutte) étaient des passoires thermiques et se prêtaient difficilement à une mise aux normes d'accessibilité. Le nouveau pôle permet aux enseignants, ATSEM et personnel de ménage d'être regroupés, plus efficaces et de rationaliser les besoins scolaires.

Mais l'investissement a un coût : 5,6 millions d'euros HT. En enlevant les aides* et la part récupérable de la TVA, le reste à charge des communes (après déduction de la part TVA récupérable) est de 2 527 000 €, soit **705 000 € pour Breitenbach**, ce qui oblige notre commune à un remboursement annuel, **capital et intérêts**, de **45 500 €** (les communes participent à proportion de leur population communale au moment où le SIVU a été créé).

*Aides :

- État : 1 154 200 €
- Région : 331 200 €
- CeA : 922 000 €
- Caisse d'Allocations Familiales : 696 000 €

Les frais de fonctionnement représentent pour notre commune 40 500 € annuellement (salaires, chauffage, électricité, entretien etc.) et correspondent au transfert des anciennes charges communales vers le SIVU : leur montant est **plus réduit** dans la nouvelle configuration (optimisation due au regroupement) qu'avant.

Les emprunts réalisés portent sur 25 ans : cet endettement ne figure pas dans les emprunts de la commune car c'est le SIVU qui les a contractés. Les quatre villages reversent en dépenses de fonctionnement la part qui leur incombe.

Pour une vision claire de la dette, il convient d'ajouter le coût de l'école/périscolaire de Maisongoutte.

Le coût des projets d'investissement 2025-2026

Le Conseil municipal travaille sur des projets d'investissements et leur programmation pluriannuelle en fonction des coûts, des aides et de la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Voirie

Un maître d'œuvre a été retenu (SODEREF) et un état des lieux a été fait, les travaux démarreront à la mi-août 2025 et porteront sur les rues du Calvaire, de la Grotte et du site des Sapins. Les travaux se poursuivront en 2026 et 2027. **L'ensemble** des investissements est estimé à 373 000 € HT.

L'Association des Maires de France a interpellé récemment le gouvernement en indiquant que de plus en plus de communes n'arrivent plus à rénover leurs infrastructures de voirie, sujet de plus en plus préoccupant.

À noter que dans notre village, un grand nombre de voiries ont été rénovées ces 15 dernières années.

Ponts

Plusieurs ponts présentent des fragilités comme évoqué dans le précédent bulletin. Le début des rénovations est cependant reporté au prochain mandat en raison du contexte financier délicat.

Minipelle

Le Conseil a approuvé l'achat d'une minipelle de 2t avec remorque (coût de l'ordre de 50k€ TTC) en raison des travaux de plus en plus conséquents à réaliser en milieu rural et forestier.

Bâtiments

Le budget 2025 prévoit la rénovation de la Chapelle des Sept Douleurs. L'église Saint Gall nécessite de son côté d'importants travaux qui seront programmés en 2026. Pour faciliter le financement de ces travaux, une nouvelle campagne de dons sera organisée avec le concours de la Fondation du Patrimoine. La rénovation des autres bâtiments est en cours de réflexion et sera abordée dans un prochain bulletin.

Augmentation de la fiscalité locale

Durant les années 2010, il n'y a eu qu'une hausse des impôts locaux, soit 3% en 2018, pour participer au financement de l'Espace Socio-Culturel une fois que sa rénovation était terminée. C'est une infrastructure précieuse, à la disposition des familles et des associations, qui justifie une contribution commune.

Lors de sa séance du 11.04.25, le Conseil municipal a approuvé une **nouvelle hausse de 3%** des impôts locaux pour alléger la charge que représente le projet scolaire et périscolaire. Cela représentera environ 8 000 € de recettes fiscales supplémentaires et une solidarité appréciée pour cette structure qui verra passer durant des décennies les jeunes générations de nos villages.

La kermesse de l'école s'est tenue le samedi 14 juin au terrain de foot de Maisongoutte : chants, jeux, buvette, tombola et surtout bonne ambiance, l'après-midi s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Un grand merci aux enseignants, à Isabelle Grussenmeyer pour l'animation musicale avec les enfants, aux enfants, à l'Association des Parents d'Élèves pour son engagement, aux parents qui ont confectionné les gâteaux et qui ont été présents en nombre, merci pour la mise à disposition du terrain de football et merci aussi au soleil d'avoir été généreusement présent ce jour-là.



Assemblée générale du syndicat forestier des 26 communes

Notre commune a accueilli le 12 mars 2025 l'Assemblée Générale du Syndicat Forestier des 26 Communes présidé par le maire d'Epfig Jean-Claude Mandry, en présence d'Étienne Ley, responsable ONF de l'Unité Territoriale de la vallée de Villé, d'Olivier Seyller et de Simon Scheppler, respectivement forestiers à Breitenbach et en Domaniale du Champ du Feu.

Près d'une cinquantaine d'élus étaient présents à l'Espace Socio-Culturel pour approuver les comptes et évoquer la gestion de cette forêt de 100ha située entre Breitenbach et le Hohwald. La soirée s'est poursuivie chez Albert, à l'auberge Niedermatten.

Origine de l'attribution d'environ 100 ha de sol forestier à 26 communes

L'histoire nous fait remonter à l'an 1125 où l'évêque de Strasbourg figure, apparemment, comme le seul propriétaire des vastes espaces boisés qui s'étendent du Champ du Feu jusqu'à l'Ungersberg. La seigneurie d'Ortenberg* est investie en 1269 par l'évêque pour exploiter en « copropriétaire » ces forêts.

Avec le temps, l'évêque et le seigneur concèdent des droits d'usage à diverses communautés aussi bien civiles que religieuses. Ces droits concernent la glandée, l'exploitation des bois secs, du bois pour la construction, pour les outils, etc.

En outre, 18 communes extérieures au Val de Villé peuvent se prévaloir des mêmes droits. Ces usagers de la forêt (Waldgenossen) plaident en leur qualité de copropriétaires et non seulement d'usagers.

Après 3 siècles d'une procédure particulièrement longue (plaidoiries et jugements successifs), ils ont finalement été déboutés en 1867, année de création de la commune du Hohwald. En compensation il leur a été attribué une surface forestière d'environ 100 ha en indivise dite « des 26 communes », qui continue à exister à ce jour.

* Vers le début de l'an 1000, Werner d'Ortenberg construit un premier château à Scherwiller et fonde l'Abbaye de Honcourt. L'Ortenberg (aujourd'hui Ortenbourg) est rénové et modifié entre 1262 et 1265 par Rodolphe de Habsbourg, le futur empereur germanique.



● Pascal DILLESEGER

Oschterputz et action forestière

Le village s'est une nouvelle fois mobilisé pour la journée citoyenne de nettoyage de printemps du 29 mars 2025. Plus de 60 personnes ont participé à plusieurs ateliers.

Les participants ont partagé les tâches suivantes :

- entretien d'un sentier et de la Tannhütte,
- nettoyage des abords de route,
- travaux d'entretien à la Grotte et sur du mobilier urbain (aire de jeux),
- travaux de plantation et de protection en forêt communale.

Retour sur cette journée qui témoigne de l'engagement des citoyens pour leur village.

Une approche citoyenne de la forêt

Devant la dégradation inquiétante et rapide de nos forêts et en raison des coûts élevés pour dégager les bois morts des parcelles atteintes, replanter et mettre en place les protections (engrillagements, pincettes), en raison aussi de la disponibilité relative de nos deux agents techniques, mobilisés pour de multiples tâches, il nous faut inventer d'autres solutions pour protéger, replanter et diversifier nos forêts, pour les rendre plus résistantes aux menaces qui les guettent, sécheresses, canicules, attaques d'insectes et de champignons, incendies, etc.

Une des réponses possibles est l'engagement citoyen, la mobilisation de volontaires pour réaliser ces actions sous la direction de personnes averties, dans un cadre à la fois joyeux et formateur.

C'est ce qui a été expérimenté lors de l'Oschterputz de cette année, avec :

- une équipe d'une dizaine de personnes qui a replanté la parcelle 8 sous la direction de notre forestier Olivier Seyller et de notre agent technique communal Jacques-Albert Stauffer,
- une équipe d'une dizaine de personnes qui a mis en place des protections autour de châtaigniers à la Grande Bellevue, sous la direction de l'adjoint Christophe Bonnefoy et de l'agent communal Gilles Zimmermann.

C'est une belle expérience, qui a du sens et qui tisse des liens, que nous aimerions reproduire et enrichir dans les mois et années à venir.

• Jean-Pierre PIELA



Plantation

À l'occasion d'Oschterputz, de nombreux bénévoles ont répondu présent afin de planter les sauvageons prélevés à Saint-Maurice en parcelle 8b de Breitenbach. Quelques conseils préalables ont été donnés par Olivier Seyller et Jacques Albert Stauffer pour cette plantation.

Les présents ont planté un arbuste tous les mètres, avec pose d'une tige en bambou pour faciliter le repérage du plant lors de l'opération de dégagement. L'espèce, du chêne sessile, a été retenue car plutôt résistante au changement climatique et adaptée au terrain (sol, exposition, altitude).

La commune se réjouit de l'engouement pour cette opération réalisée où jeunes et moins jeunes se sont mobilisés et se sentent concernés par le changement climatique et le renouvellement de la forêt.

● Olivier SEYLLER



Prélèvement de petits chênes sessiles dans la forêt de Saint-Maurice.



Planter, oui, mais quels plants ?

L'habitude consiste à les acheter chez des pépiniéristes, mais une autre expérience a été faite à l'occasion d'Oschterputz : Olivier Seyller ayant signalé l'importante régénération de chênes dans la forêt communale de Saint-Maurice, il s'y est rendu le 26 mars avec Jacques-Albert et Gilles pour prélever plusieurs centaines de petits chênes sessiles, des « sauvageons », dont les racines ont été plongées dans un badigeon avant mise en jauge des plants à l'atelier communal.

Le contexte est intéressant : le prélèvement ne nuit pas à cette forêt, composée de grands chênes qui vont croître pendant des décennies. Par ailleurs, la parcelle 8 est favorable à la croissance des chênes et des hêtres.

Auparavant, le maire de Saint-Maurice, Jean-Marc Witz, et le forestier des lieux, Marc Muller, avaient répondu favorablement à notre sollicitation.

Jacques-Albert et Gilles entretiennent depuis des années une petite pépinière à l'atelier communal et ont ainsi pu compléter les chênes de Saint-Maurice par des hêtres et douglas.

Protection de châtaigniers

Un autre chantier forestier en cette journée d'Oschterputz a consisté à mettre en place autour d'arbres des protections individuelles. Sur le site de Bellevue, des châtaigniers ont été plantés à l'automne 2023 grâce à l'opération «TVB autour du Champ du Feu». Ces arbres ayant bien poussé depuis, il était nécessaire de remplacer les protections de plantation par des protections mieux adaptées à ces jeunes arbres dans le but d'éviter l'écorçage et le grignotage par le gibier. Les employés municipaux ont préparé en amont des piquets en châtaignier et ont monté sur site tout le nécessaire pour que la petite dizaine de participants puisse installer tout cela dans l'ambiance conviviale et d'entraide de cette journée d'Oschterputz.

● Christophe BONNEFOY





Nettoyage des bords de route

Comme chaque année, deux équipes nettoient les abords des départementales depuis les cols de la Charbonnière et du Kreuzweg jusqu'au village.

Si on n'y trouve plus les quantités impressionnantes et variées de déchets d'il y a quelques années encore, il reste une certaine régularité dans les canettes de bière et autres boissons, les emballages plastiques voire parfois des encombrants !

La partie toujours difficile à nettoyer est le talus descendant, les déchets jetés depuis les voitures ou par les motards et cyclistes roulent et volent et il faut descendre la pente puis la remonter ! C'est usant, d'autant plus quand il a plu et que le sol se dérobe. Sans dire que les bouteilles en verre cassent en plusieurs morceaux !

C'est un travail toujours à refaire, à cause de l'incivilité d'un petit nombre...

● Jean-Pierre PIELA



Entretien des sentiers

Une équipe très intergénérationnelle a procédé au dégagement et au reprofilage du sentier qui mène du chemin de la Tannhütte vers la rue des Vosges. Ce sentier traverse des zones rocheuses et la faune sauvage a vite fait de faire rouler des cailloux vers le sentier, le rendant peu à peu plus difficile à pratiquer.

Si les sentiers de nos forêts permettent aux habitants du village comme aux touristes de passage d'apprécier les multiples paysages de nos crêtes et vallons, leur entretien est nécessaire pour leur garder charme et fonctionnalité.

C'est l'occasion ici de remercier le Club Vosgien dont les bénévoles interviennent régulièrement pour l'entretien et le balisage des sentiers de nos massifs.

● Charles FAHRLAENDER



ENVIRONNEMENT //

Nettoyage de la Grotte/Chapelle

Les membres du Conseil de Fabrique ont profité comme chaque année de la journée Oschterputz pour nettoyer l'intérieur de la chapelle, les abords de la grotte et la grotte elle-même.

Le nettoyage des bancs, des murs et du sol a redonné une beauté à la chapelle.

Quant à la grotte, elle a été lavée au nettoyeur à haute pression avant un remplissage des joints au mortier.

Le lierre et les mauvaises herbes ont aussi été enlevés tout autour et sur le chemin d'accès.

Tous ces travaux ont été réalisés avec beaucoup d'entrain et dans la bonne humeur avec comme chef d'orchestre le président Sauer Michel.

● Daniel SEITZ



Travaux d'entretien à l'Aire de jeux

Cette année une petite équipe de cinq personnes a remplacé les lames de terrasse du plan incliné de l'aire de jeux qui s'étaient abîmées avec le temps, pour la sécurité de tous. Les plus jeunes ont profité de ce moment pour nettoyer les abords de l'aire de jeux.

Vous pouvez désormais profiter pleinement de cet espace, nous vous remercions par avance d'en respecter la propreté.

● Alexandre METZ

Après l'effort, le réconfort !

La convivialité « Fernand »

Comme à son habitude, Fernand a su régaler plus d'une soixantaine de personnes avec le professionnalisme qu'on lui connaît. C'est un moment toujours attendu par les participants d'Oschterputz, car c'est là que se renforcent les liens avec le partage des actions matinales, autour d'un verre et d'un excellent repas.



Inauguration de la Liaison écoludique

C'est en 2018-2019 que le Conseil Municipal a approuvé le projet de « Liaison Écoludique » avec trois objectifs :

- la réalisation des infrastructures nécessaires au projet d'hôtel 48°N : réseaux, noue et parking, voirie et éclairage public,
- la création d'un parking à l'Espace Socio-Culturel,
- l'organisation d'une liaison piétonne ludique et familiale, l'Échappée, entre vallée de Villé (Saint-Martin) et Champ du Feu (Tour), renforçant la Trame Verte et Bleue et reliant les acteurs locaux présents sur le parcours (ou situés à proximité).

Pour cela, la commune a mis en œuvre ces 10 dernières années beaucoup de moyens administratifs, juridiques et financiers pour rendre possible le développement de ces activités, avec par exemple :

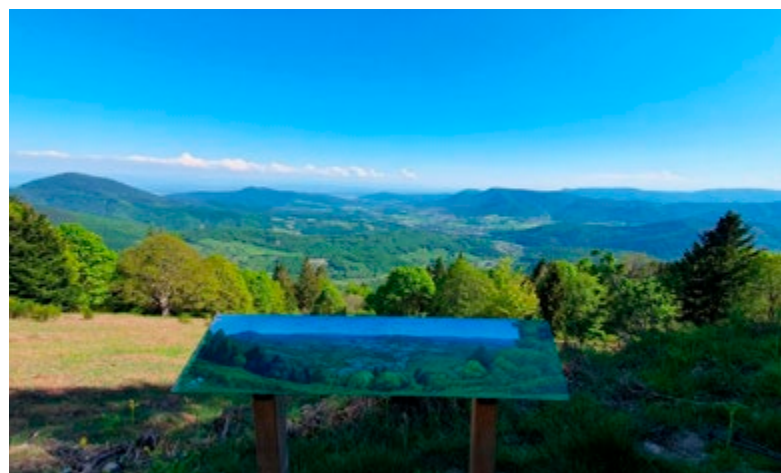
- la révision du PLU et la Déclaration de Projets pour permettre la réalisation ou l'extension des projets,
- la soustraction (et l'intégration en compensation) de parcelles forestières au Régime Forestier ainsi que la demande d'autorisation de défrichement,
- le financement des infrastructures nécessaires,

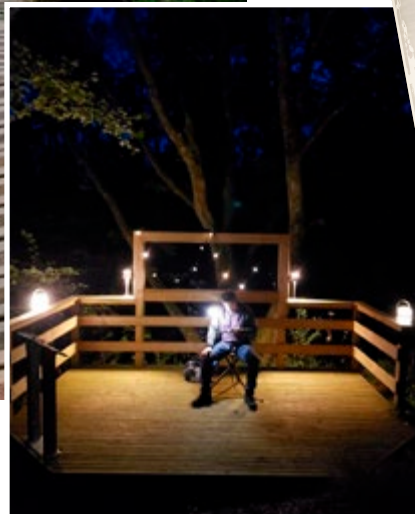
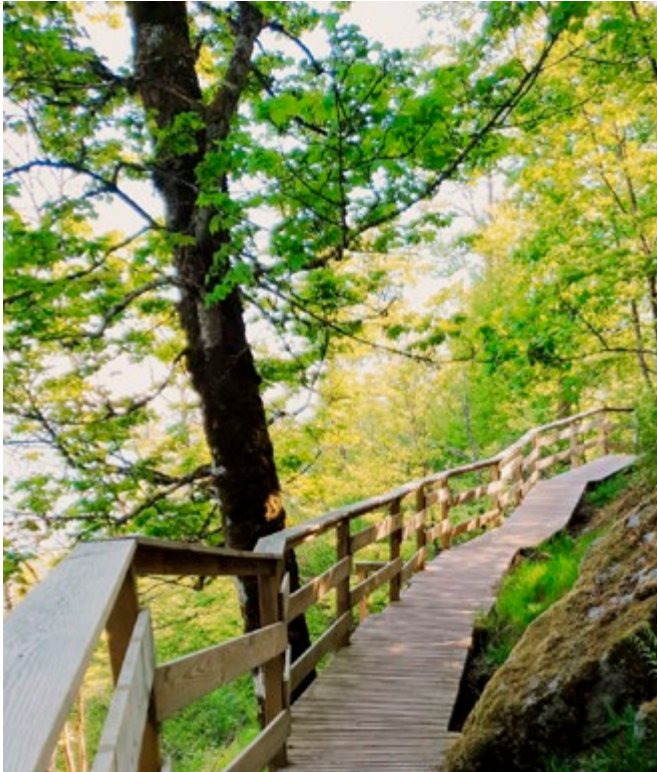


- la défense face à des recours devant le Tribunal Administratif (deux recours contre le projet yourtes, un recours contre le projet de Grande Tyrolienne).



Les projets ainsi développés renforcent la dynamique communale avec l'arrivée d'acteurs qui ont su rapidement construire une belle synergie et qui sont porteurs de propositions en phase avec la Transition Écologique. Ces projets structurent le Territoire bien au-delà de la Commune et portent en eux de futurs développements.





Il y aura mi-septembre deux inaugurations :

- Le 13 septembre, la présentation des réalisations (Espace Yourtes, Parc Aventure, sentier l'Échappée, la Trame Verte et Bleue et le 48°Nord) aux financeurs de ces projets, notamment l'Europe, l'État, la Région et la CeA.

- **Le 14 septembre, la découverte grand public** sous forme de marches gourmandes sur deux boucles : la boucle haute, avec départ et arrivée au Parc Alsace Aventure et le passage sur les sites de parapente et des yourtes, et la boucle villageoise avec départ et arrivée à Saint Martin en passant chez les acteurs du village.

Retenez d'ores et déjà ces dates pour un agréable et – nous l'espérons – ensoleillé week-end d'entrée vers l'automne.

• Jean-Pierre PIELA



INVITATION

Les communes et les acteurs de Breitenbach et Saint-Martin ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la Liaison Écologique le

samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025

Programme à préciser



Un espace yourtes à la Chaume des Veaux

Lorsqu'en 2010, Raphaël Bischoff sollicite la commune pour l'autorisation d'édifier une yourte sur un pré de la ferme Neumann, à la Chaume des Veaux, nous n'imaginions pas la part d'aventures qui allait s'ouvrir à nous. Retour sur ces années pleines de vie...

La première yourte

En 2010, la commune reçoit une demande inhabituelle : la construction d'une yourte à la Chaume des Veaux. Les propriétaires du pré sont favorables à cette demande portée par Raphaël Bischoff...

Les services d'urbanisme ne savent pas trop comment se positionner : est-ce assimilable à une tente, déplaçable ? Faut-il une simple déclaration de travaux ? Un permis ?

Après différents contacts, le Maire autorise, avec l'avis favorable du Conseil municipal, la construction sans formalisme particulier. Mais assez vite, alors que la yourte est édiflée, une demande de permis finit par rattraper la commune : la réglementation a évolué en raison de controverses apparues en différents endroits en France.

Comment faire : la yourte est en place dans une zone naturelle (donc non constructible), avec en plus deux petits cabanons (toilettes sèches et cuisine/rangement).

Les services juridiques sollicités proposent de délivrer un permis précaire qui devra être régularisé lors d'une évolution du PLU.

La commune a justement l'intention de modifier son document d'urbanisme pour prendre en compte différentes contraintes (SCoT, Natura 2002, etc.). Elle

engage à l'automne 2011 une révision de son PLU. La yourte vit ses premières saisons, avec succès, l'hébergement insolite étant de plus en plus recherché...

2015 : le projet de trois yourtes

La situation s'est entretemps tendue entre propriétaire et locataire, en raison notamment de certains débordements nocturnes : la yourte doit quitter le pré !

C'est l'occasion de remettre le projet à plat : la commune accepte l'édification de trois yourtes et de deux bâtiments sanitaires dans la parcelle forestière communale située à proximité. La révision du PLU étant en cours, différentes procédures sont engagées :

- création d'un secteur touristique « yourtes »,
- distraction de la parcelle forestière concernée pour ne plus être soumise au Régime Forestier,
- demande d'autorisation de déboisement.

Le Conseil municipal pensait pouvoir achever la révision du PLU avant les élections municipales de 2014, mais l'instruction des projets yourtes puis 48°Nord en 2013 allait prendre beaucoup plus de temps que prévu. Ce n'est qu'en février 2017 que la révision engagée en 2011 se termine (entretemps, la vallée de Villé a entamé une démarche de PLU intercommunal) : les demandes de permis peuvent être déposées pour les yourtes et l'hôtel 48°Nord...

2017-2023 : le temps des recours

Le permis est déposé en octobre 2017 et affiché. Très vite, un collectif d'une dizaine d'habitants de la Chaume des Veaux (principalement côté Hohwald) fait un recours gracieux puis contentieux auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg car ils sont opposés au projet. Certains protagonistes s'expriment largement dans les DNA, Alsace Nature et d'autres s'en mêlent, des pétitions sont lancées : le projet est à l'arrêt !

Un second permis avec modification de certains points est redéposé en mai 2019. La commune est défendue par Me Muller Pistré, la procédure va prendre deux ans mais en juillet 2021, le TA déboute le collectif : le projet peut reprendre.



À peine redéposé, le permis est à nouveau attaqué par le collectif, cette fois-ci en appel devant la Cour d'Appel de Nancy. C'est reparti pour de nouvelles procédures, avec une pandémie de Covid qui ralentit le traitement de l'affaire...

Finalement, c'est en septembre 2023 que la Cour d'Appel de Nancy confirme la validité du permis autorisé par la commune et que le projet peut enfin entrer dans sa phase de réalisation.

La ténacité de la commune et des porteurs de projet a payé, mais que de temps passé en procédures...

2024-2025 : la construction de l'espace yourte

Au mois de juin 2024, les artisans locaux ont commencé les travaux : Léo Haas a procédé aux travaux d'infrastructures tandis que Philippe Blanquart (AEB Charpentes) a démarré en octobre 2024 la construction du 1^{er} bâtiment (douches, toilettes, cuisine, espace dédié au service). Les travaux se poursuivent en 2025, avec à la fin des travaux l'enlèvement de la 1^{re} yourte du pré initial.

● Jean-Pierre PIELA



Un Autre Monde

La yourte *Un Autre Monde* est une immersion en pleine Nature avec une reconnexion immédiate à celle-ci : eau de source à la fontaine, éclairage grâce à la production solaire photovoltaïque, toilettes sèches, bassin de phyto-épuration pour le traitement des eaux grises, poêle à bois, un local cuisine avec gazinière, etc. Et la nuit, le bruissement de la faune sauvage est une formidable aventure pour les citadins !

Depuis 2010, de nombreux « yourteurs » ont profité des lieux : la yourte offre diverses formules, qui vont de l'hébergement à la restauration ou encore à l'événementiel.

En 2024, la yourte a commencé sa mue pour offrir à l'été 2025 une palette plus large. **La** yourte deviendra **les** yourtes, où trois structures complètement repensées seront proposées. Les travaux ont fait appel à des prestataires qui se sont complètement investis dans le projet. L'originalité du concept, le cadre, l'envie d'apporter leur touche ont été autant de moteurs à leurs créations, souvent sur-mesure. Des yourtes aux structures en bois avec une toiture végétalisée en passant par l'aménagement paysager, différents corps de métier et compétences se sont côtoyés.

En hébergement, deux yourtes seront ouvertes pour une capacité maximum de 20 couchages.

Une troisième yourte, la plus grande, sera ouverte pour l'accueil de séminaires, de prestations à la journée, de restauration. Celle-ci permettra également de développer la partie événementielle, qui sera amenée à se développer. Un programme annuel sera proposé, en lien avec les saisons.

Ces yourtes sont complétées par des infrastructures accueillant à la fois les sanitaires, cuisines, locaux techniques qui n'ont rien à envier aux cabanons originaux. Ces structures ont été pensées pour une excellente intégration paysagère (toit végétal, bardage en mélèze) et réalisées par des prestataires locaux.

Après 15 ans d'aventure, une nouvelle page va donc s'ouvrir, avec de nouvelles perspectives mais toujours cette indéfectible volonté de sensibiliser à



l'environnement, de développer et de renforcer les circuits-courts auprès des fournisseurs locaux, de proposer des offres avec les acteurs locaux tout en respectant la sérénité des lieux. La convivialité des lieux a permis de rencontrer un public resté fidèle, couples, groupes, collègues : l'expérience Yourte est une expérience unique, qui ne laisse personne indifférent !

● Raphaël BISCHOFF

ÉQUIPEMENT//

Téléphonie : la programmation de la fermeture du réseau cuivre

La « boucle locale cuivre » désigne le réseau en cuivre aboutissant généralement à une prise (en forme de T) dans les locaux des abonnés. Ce réseau en cuivre a permis au départ de passer et de recevoir des appels sur un téléphone fixe.

À partir des années 90, le réseau en cuivre a également été le support des différentes technologies (ADSL, SDSL, VDSL), qui permettent de bénéficier simultanément ou non, via une box, d'un accès téléphonique, d'un accès internet et encore de la télévision. Ce réseau en cuivre a également été utilisé pour fournir d'autres services spécifiques à destination des entreprises ou des opérateurs (liaisons de haute qualité, services de capacité etc.).

Pourquoi fermer le réseau cuivre ?

Depuis 2024, près de 90 % des locaux peuvent bénéficier d'un accès à la fibre optique. Ce nouveau réseau de référence, en cours de déploiement, a vocation à remplacer le réseau cuivre vieillissant. Parmi ses bénéfices, la fibre optique offre des débits très supérieurs à ceux pouvant être proposés sur le réseau cuivre et permet une meilleure qualité de service que le réseau cuivre.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre. Pour ces raisons,

Et l'eau ? D'où vient-elle ?

Dans le cadre du projet « Liaison Ecoludique » engagé en 2018, comprenant les infrastructures du 48°Nord (réseaux, éclairage public, voirie), les parkings de l'Espace Socio-Culturel et d'Espace Nature ainsi que le sentier qui mène de Saint-Martin au Champ du Feu, la connexion de l'espace yourte à une source a été prévue. C'est finalement la source située en forêt domaniale et alimentant la ferme Neumann ainsi que les deux chalets proches situés sur le Hohwald qui a été retenue via une convention avec l'ONF.

Récemment, à la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé), la commune de Breitenbach, avec l'appui de celle du Hohwald, a accepté d'être l'interlocutrice de l'ARS pour garantir une eau de qualité et une bonne gestion de la ressource dans le secteur Chaume des Veaux.

Orange, propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fin 2019 sa volonté de le fermer, reconnaissant qu'il n'est pas pertinent, à terme, de conserver et d'entretenir deux infrastructures en parallèle (le réseau cuivre historique et les nouveaux réseaux en fibre optique).

La fermeture du réseau cuivre annoncée par Orange passe en pratique par deux étapes successives :

- la fermeture commerciale, première étape marquant la fin de la commercialisation et de la possibilité de souscription d'accès au réseau cuivre, tout en maintenant en activité les abonnements déjà souscrits. **Dans notre secteur, la fermeture commerciale est prévue le 31.01.26,**
- la fermeture technique, seconde étape marquant la résiliation de l'ensemble des accès existants sur le réseau cuivre et entraînant ensuite le cas échéant la dépose du réseau (câbles, gaines, etc.). **Pour notre secteur, la fermeture cuivre est fixée au 31.10.28.**

● Charles FAHRLAENDER

Sirène d'alarme

La sirène située sur le toit de l'ancienne école l'école est de nouveau en service, dans le cadre d'un plan national d'alerte aux populations.

Le Signal National d'Alerte correspond à la diffusion d'un signal sonore par une sirène afin d'avertir la population d'un danger imminent. Un essai est effectué tous les premiers mercredis de chaque mois à 12h.

AU SIGNAL, VOUS DEVEZ :

- **Rejoindre sans délai un bâtiment** : le signal d'alerte doit permettre la mise en sécurité de la population. En fonction des situations, cette notion peut impliquer une mise à l'abri dans un local clos ou l'évacuation de la zone touchée. Par défaut, il convient donc de rejoindre un bâtiment afin de se protéger, de s'informer sur la nature exacte de la crise et de prendre connaissance des consignes que les autorités diffuseront notamment via les médias publics

- **Vous mettre à l'écoute de la radio** (France Bleu, France Info ou radios locales) afin de prendre connaissance des consignes diffusées par les autorités. En situation de crise, les réseaux téléphoniques et/ou internet pourraient ne plus fonctionner. La diffusion hertzienne est celle qui a le plus de chance de demeurer opérationnelle et donc la plus fiable. Les antennes de radio France sont donc les stations de référence pour obtenir de l'information quant à l'évolution de la crise et adapter son comportement en conséquence.

- **Suivant les consignes diffusées, se confiner** : arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées, etc.) La mise à l'abri dans un local clos implique la notion de confinement. Les échanges avec l'extérieur doivent donc être aussi limités que possible, afin de se protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.

- **Ou, sur ordre des autorités, évacuer** : selon la nature de la situation, les autorités peuvent être amenées à ordonner l'évacuation d'une zone. Il convient donc de se tenir prêt à évacuer dans les délais les plus brefs en fonction des consignes diffusées. Afin de se préparer au mieux à une évacuation, la brochure « Je me protège en famille » aide à la constitution anticipée d'un kit d'urgence afin de pouvoir réagir au plus vite.



VOUS NE DEVEZ PAS :

- **Rester dans un véhicule** : en situation de crise, il faut libérer les voies de circulation pour faciliter l'action des secours. Un véhicule donne une fausse impression de sécurité. En cas d'inondation par exemple, 50 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture. De même, une voiture ne résiste pas à la chute d'un arbre et ses occupants n'en seront pas protégés.

- **Aller chercher vos enfants à l'école** : les enseignants se chargent de la mise en sécurité immédiate des enfants. En cas de confinement, l'école ne sera pas autorisée à ouvrir ses portes. Venir les chercher à l'école vous expose au danger et gêne l'intervention des secours

- **Téléphoner** : les réseaux doivent rester disponibles pour les secours

- **Rester près des vitres** : certaines circonstances peuvent provoquer des bris susceptibles de blesser les personnes à proximité

- **Ouvrir les fenêtres** pour savoir ce qui se passe dehors : le signal d'alerte peut être déclenché en raison d'une pollution de l'air (nuage toxique, etc.). Le confinement est alors indispensable pour se protéger

- **Allumer une quelconque flamme** : le signal d'alerte peut être déclenché en raison d'une pollution de l'air (nuage toxique, etc.) potentiellement de nature inflammable. Il convient donc de ne pas prendre le risque de déclencher une explosion tant que la nature du danger n'est pas parfaitement identifiée

- **Quitter l'abri sans consigne des autorités** : le signal d'alerte a pour objectif de mettre la population en sécurité. Tant que la crise n'a pas été déclarée circonscrite, quitter l'abri vous expose au danger.

L'alerte sera effectuée par déclenchement automatique depuis la Préfecture du Bas-Rhin. Les sirènes émettent un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

- Charles FAHRLAENDER

Théâtre

Une nouvelle saison vient de se terminer et nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir pas loin de mille personnes sur l'ensemble des sept représentations. La troupe a eu l'honneur de vous présenter une nouvelle pièce pleine de quiproquo et de rebondissements intitulée « Paul m'a laissé sa clé ».



Il y a deux ans l'association a ouvert sa porte à Frédérique, Marie Christine et Lucas un nouveau membre fraîchement débarqué de la région lyonnaise et qui souhaitait partager avec vous son arrivée dans la troupe. Portrait...

Qui suis-je ?

Je me prénomme Lucas TORTORICI, je suis arrivé en Alsace depuis 2018 à la suite de mes études et étant tombé amoureux de la région avec ma compagne, nous avons décidé de nous y installer.

Après une expérience de 10 ans dans une troupe théâtrale de la région lyonnaise, je cherchais à faire du théâtre dans la Vallée de Villé.

Comment ai-je connu la troupe Entracte ?

J'ai connu la troupe à l'occasion de la représentation « BOUQUINAGE » de l'édition 2023, je n'y ai pas assisté directement mais mes voisins m'en ont parlé et l'envie de mieux connaître cette troupe m'est venue.

J'ai pris contact sur les réseaux sociaux avec Monsieur Emmanuel MARTIN en sa qualité de Président de l'association qui m'a convié à venir à la réunion de rentrée au mois d'octobre.

Mes ressentis dans la troupe

J'ai tout de suite été parfaitement intégré au milieu d'une organisation solide et d'expérience qui fonctionne depuis de nombreuses années avec un noyau dur d'adhérents qui est devenue avec le temps une bande de copains. L'ambiance est très agréable où sourires et rigolades sont de la partie.

La période de préparation du décor et de la scène a été des moments de plaisir, notamment le mardi soir car nous organisons un moment de convivialité après chaque séance de travail.

J'ai toujours pris le théâtre comme un sas de décompression face à un univers professionnel assez stressant. J'essaie donc d'être toujours dynamique et positif en me rendant au maximum disponible à toutes les initiatives proposées par le Bureau.

Mon rôle dans la troupe

J'ai apprécié que l'on me fasse confiance dès ma première année dans le jeu d'acteur avec un rôle très intéressant, propice à la rigolade.

J'essaie d'être le bon samaritain, le pitre qui contribuera à ce que tout le monde passe une bonne soirée de répétition ou de travail pour le décor. J'ai également cette volonté de me rendre disponible quand cela est nécessaire.

La troupe organise un petit week-end de cohésion avant le début de la reprise théâtrale et cette année, décision a été prise de faire ce week-end à Lyon. Je suis très attaché à ma ville d'origine, à ses valeurs de tradition et de bonne chère que j'essaie de transposer dans mon quotidien dans la vallée et au sein de la troupe.

Les différentes phases dans la troupe

Comme évoqué précédemment, mon intégration a été très bonne par les autres membres de la troupe. J'ai découvert une organisation huilée avec beaucoup d'expérience. La période des répétitions est exigeante surtout quand la date des représentations approche, cela demande de la disponibilité mais quand l'ambiance est au rendez-vous le plaisir prend toujours le dessus.

Pendant les représentations, l'adrénaline est montée d'un cran malgré mon expérience dans le théâtre en raison d'un nouveau décor, d'un nouveau public, j'avais besoin de reprendre des repères et j'ai gagné en fluidité au fil des représentations.

Mon ressenti après les représentations a été assez spécial avec une situation de « manque » aussi bien au niveau du plaisir de jouer que de celui de retrouver de façon régulière mes compagnons de jeu et de théâtre, c'est pour cela qu'on essaie d'instaurer de se voir régulièrement en dehors de la saison théâtrale par pur plaisir de se retrouver.

Agent d'entretien à la commune

Je suis Monique METZ, née TSCHANTZ en 1990, un soir de tempête, à Obernai, je suis originaire d'Epfig.

Après mon apprentissage dans une boulangerie de Barr j'ai continué par un Bac Pro commerce dans un magasin de prêt-à-porter à Sélestat.

En 2007, j'ai rencontré celui qui allait devenir mon mari, Alexandre. Nous avons démarré notre vie amoureuse dans un charmant petit appartement à Epfig. En 2012 nous nous sommes mariés et après quelques visites infructueuses nous avons eu un coup de cœur pour notre maison à Breitenbach en juillet.

À l'époque j'étais devenue responsable du magasin de prêt-à-porter dans lequel j'avais fait mon apprentissage, j'y suis restée 12 ans.

Quelques années plus tard, en 2014, notre première fille Chloé est née suivie de Lisa en 2018.

Lorsque le magasin a fermé en avril 2019 j'ai fait une formation d'assistante en ressources humaines, puis le COVID est arrivé ce qui ne m'a pas permis d'effectuer le stage de fin d'études, tout le monde étant en télétravail à ce moment-là.

J'ai alors trouvé un emploi à la Ferme-Auberge «Chalet Pierre» à Sainte-Marie-aux-Mines en tant que préparatrice de commande, fabrication des tourtes, pâtés en croûte...

En octobre 2022 notre troisième enfant, Hugo, est arrivé.

Alors que j'aurais dû reprendre mon activité professionnelle en mars 2023, l'auberge a malheureusement fermé.

C'est alors qu'en septembre j'ai rencontré Malou, la commune était à la recherche d'une ATSEM pour l'école maternelle avant l'ouverture du futur pôle scolaire du HONCOURT en janvier 2024.

J'ai accompli cette mission avec plaisir durant quelques mois puis ai participé activement au déménagement dans la nouvelle structure avant de poursuivre mon engagement auprès de la commune par l'entretien des bâtiments.

Depuis janvier 2025 j'accompagne, en parallèle de mon activité à la commune, des élèves en situation de handicap dans leur scolarité.



Monique Metz et Malou Hulné.

Quelques questions pour mieux te connaître :

Quel était ton rêve quand tu étais enfant ?

Être coiffeuse comme beaucoup de petites filles mais surtout fonder une famille, avoir une maison, des enfants, un chien...

Quel est le meilleur souvenir de ton enfance ?

Les repas de famille. J'ai deux frères et une sœur aînés (je suis la petite dernière, arrivée 12 ans après mon plus jeune frère) et les repas de famille étaient des occasions de nous retrouver tous ensemble

Y a-t-il quelque chose dont tu as peur ?

Les serpents...

Quelle est ton habitude la plus étrange ?

Tremper ma tartine de Schmerwurst dans le café au lait 😊

Quelle est, selon toi, ta plus grande qualité ?

Être à l'écoute des gens je pense

Y a-t-il une chose que tu rêves de faire depuis longtemps ?

Partir visiter la Corse

Si tu pouvais choisir n'importe qui dans le monde, qui inviterais-tu à dîner ?

Patrick FIORI, c'est un artiste que j'aime beaucoup, je vais le voir en spectacle dès que j'en ai l'opportunité.

● Malou HULNÉ - Audrey WOLFER

Spectacle Robert Desnos, poète et résistant

Breitenbach aura le grand privilège d'accueillir à nouveau les 22 et 23 août 2025 l'Ensemble K, dirigé par Élodie HAAS-STEIBLÉ, pour un spectacle-concert d'exception que nous vous présentons ici.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Élodie Haas-Steiblé, originaire de Villé. Mon père était le directeur de la Médiathèque à ses débuts, et ma mère institutrice et directrice de l'École maternelle de Villé.

Professeur de violon au Conservatoire de Strasbourg, je suis aussi la directrice artistique de L'Ensemble K, ensemble instrumental, et j'organise depuis 3 ans le Festi'Val Passeurs de musique qui se déroule la deuxième quinzaine d'août dans la Vallée de Villé !

Nous étions déjà présents à Breitenbach lors des deux dernières éditions !

En 2023 nous avons donné une soirée berlinoise à l'ESC avec notamment le premier jet de notre spectacle « Kurt Weill en exil, de Berlin à Broadway » et une projection musicale avec des photos prises par Jacky Prost, président du FC Breitenbach, la nuit de la chute du mur de Berlin !

En 2024 nous avons proposé un récital d'orgue de Vincent Dubois, organiste titulaire de Notre Dame de Paris, et donné « Les couleurs du Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen avec des projections colorées dans le chœur de l'Église de Breitenbach !

Nous sommes très heureux d'y revenir encore cette année avec notre nouvelle création : **« Robert Desnos, poète résistant »** que nous aurons donnée à Terezín, à Prague et à Paris au mois de juin.

Nous avons initié ce projet à l'occasion des 80 ans de la mort de notre grand poète français, survenue dans l'ancien camp ghetto de Terezín (Theresienstadt). Cette forteresse située à 60 km de Prague avait été vidée de ses habitants en 1941 pour la transformer en camp de transit gérée par un Conseil juif surveillé par un commandement SS. Parmi les internés, il y avait une forte proportion de personnalités du monde culturel (musiciens, acteurs, écrivains ...) et une vraie vie culturelle vit le jour à Terezín. Les nazis ont très vite compris le parti qu'ils pourraient tirer de ce « camp modèle ». Ainsi cette ville où les Juifs étaient « bien nourris », « bien logés », allaient au concert, au théâtre, a servi de vitrine pour rassurer et tromper la Croix-Rouge et l'opinion internationale, afin d'occulter l'horreur des camps d'exterminations situés plus à l'Est en Pologne.

Notre grand poète français, qui a écrit les Chantefables de notre enfance : « une fourmi de 18 mètres... » mais aussi le plus beau poème d'amour « J'ai tant rêvé de toi » y est mort du typhus le 8 juin 1945. Il s'est engagé en résistance dans le réseau Agir en 1942. Le 22 janvier 1944 il est arrêté à son domicile par la Gestapo et emprisonné à Fresnes.

L'Ensemble K est un **ensemble pluridisciplinaire** à dominante musicale, à la croisée des arts, qui s'attache à bousculer la forme traditionnelle du concert en confrontant **la musique de chambre à d'autres formes d'expression artistique (littérature, arts de la scène, arts plastiques, danse, etc.)** dans une démarche à la fois esthétique et historique. Depuis sa création en **2008**, il consacre une grande partie de son activité à **faire revivre des œuvres de compositeurs persécutés par le III^e Reich** et à mener des projets artistiques (concerts, spectacles) et de **sensibilisation** auprès des jeunes (ateliers sur la musique dans les camps, Résister par la musique, spectacles participatifs) autour du devoir de Mémoire.

L'Ensemble K a joué plusieurs fois au *Mémorial de la Shoah* ou dans d'autres lieux mémoriels. Il se produit dans des scènes nationales et a donné l'opéra de poche « Charlie » de Bruno Giner d'après « Matin brun » de Frank Pavloff au Japon. Il initie en 2022 son *Festi'Val Passeurs de musique, passeurs de Mémoire* dans la Vallée de Villé et sa première *AKadémie musicale et citoyenne d'été*, et anime le *Chemin de la Résistance et de la Liberté*, ancien sentier des passeurs qui domine la vallée le long de l'ancienne frontière et qui est entretenu par le *Souvenir français*. En 2023 il donne une lecture théâtralisée des « Vitalabri » de Jean-Claude Grumberg avec un comédien et huit jeunes musiciens. En 2024-2025 il crée le spectacle « Kurt Weill en exil, de Berlin à Broadway » et mène des projets dans des collèges dans le cadre de la politique de la ville. En 2025 l'*AKadémie musicale* accueillera 40 jeunes pour la 4^e année consécutive en lien avec l'Entre 2 *Festi'Vals Passeurs de musique*.

Il a ensuite été interné à Compiègne puis déporté à Auschwitz, Buchenwald, Flossenbürg, Flöha. Lorsque le camp a été évacué, il a participé aux terribles marches de la mort qui l'ont conduit à Terezín, où épuisé, malade, il s'est éteint le 8 juin 1945.

Avec l'Ensemble K, nous avons souhaité lui rendre hommage à travers un spectacle musical et littéraire, à la croisée du concert, de la lecture et du récit.

Nous avons fait appel à l'écrivaine **Chochana Boukhobza** pour écrire un texte qui retrace la vie, et notamment le parcours concentrationnaire, de Robert Desnos. Ce récit est coloré par une dizaine de poèmes inédits «Poèmes de minuit», parus aux éditions Seghers en 2023, et qui ont été mis en musique par le compositeur français **Philippe Hersant** pour un ensemble constitué d'un violon, d'un violoncelle, d'une clarinette, d'un accordéon, et d'une chanteuse.

Nous y jouerons également des pièces de **Darius Milhaud** et **Kurt Weill**, compositeurs qui ont été contraints à l'exil, et des pièces de compositeurs tchèques juifs internés à Terezín puis déportés et assassinés à Auschwitz.

Cette création aura lieu le 9 juin 2025 au Mémorial de Terezín dans le grenier même où a été donné 55 fois l'opéra pour enfants Brundibár de Hans Krása, et dont les jeunes interprètes étaient remplacés au fur et à mesure des convois qui partaient pour Auschwitz. Elle sera reprise le lendemain mardi 10 juin à Prague à l'Institut français.

Nous emmènerons avec nous 24 élèves du collège le Ried de Bischheim. Ils rencontreront à Terezín une classe du collège Jan Neruda de Prague. Ils visiteront ensemble le Mémorial de Terezín et répèteront sur place l'avant-scène qu'ils donneront avant la création du spectacle.



À Terezín.

Le 17 juin nous donnerons la création française au Centre tchèque à Paris à 19 h. Ce même jour, nous avons initié avec le Souvenir Français une cérémonie en hommage à Robert Desnos au Cimetière Montparnasse.

Au mois d'août, **ce projet posera sa valise à Breitenbach pour deux événements** qui s'inscriront dans l'«Entre 2 Festi'Vals Passeurs de musique» (dans la Vallée du 21 au 29 août) :



→ **Vendredi 22 août, à 20h à l'Espace Socio-Culturel de Breitenbach**

La projection du film «Terezín, l'imposture nazie» réalisé par Chochana Boukhobza qui a écrit le texte de notre spectacle, et qui est aussi réalisatrice de documentaires.



→ **Samedi 23 août, à l'église Saint Gall à 20h**

La représentation de notre création « Robert Desnos, poète résistant » par l'Ensemble K, avec une avant-scène qui sera donnée par les élèves de l'AKadémie musicale d'été.

Une petite restauration sera proposée par le Comité des Fêtes de Breitenbach !

Je suis très heureuse que ce beau projet puisse résonner à Breitenbach et me réjouir de vous retrouver avec toute l'équipe de l'Ensemble K !

ensemblek.fr

• **Élodie STEIBLÉ-HAAS**

ROBERT DESNOS, POÈTE RÉSISTANT

Par l'Ensemble K

Création : le 9 juin 2025 à Terezin (Mémorial) et le 10 juin à Prague (Institut français)

Œuvres de Darius Milhaud, Kurt Weill, Zikmund Schul, Hans Krása

- Chochana Boukhobza, textes.
- Philippe Hersant, *création musicale*.
- *Distribution* (voir photo ci-dessous) : Jean Haas, récitant ; Sarah Taboada, chant lyrique ; Elodie Haas, violon ; Thérèse Bussière-Meyer, violoncelle, Ayar Espinoza, clarinette ; Marie-Andrée Joerger, accordéon.

J'ai tant rêvé de toi que tu perds la réalité.

Est-il encore temps d'atteindre ce corps vivant et de baiser sur cette bouche la naissance de la voix qui m'est chère ?

J'ai tant rêvé de toi que mes bras habitués, en étreignant ton ombre, à se croiser sur ma poitrine ne se plieraient pas au contour de ton corps, peut-être.

Et que, devant l'apparence réelle de ce qui me hante et me gouverne depuis des jours et des années, je deviendrais une ombre sans doute.

Ô balances sentimentales.

J'ai tant rêvé de toi qu'il n'est plus temps sans doute que je m'éveille. Je dors debout, le corps exposé à toutes les apparences de la vie et de l'amour de toi, la seule qui compte aujourd'hui pour moi, je pourrais moins toucher ton front et tes lèvres que les premières lèvres et le premier front venus.

J'ai tant rêvé de toi, tant marché, parlé, couché avec ton fantôme qu'il ne me reste plus peut-être, et pourtant, qu'à être fantôme parmi les fantômes et plus ombre cent fois que l'ombre qui se promène et se promènera allègrement sur le cadran solaire de ta vie.

Robert Desnos, « À la mystérieuse », in *Corps et Biens*, 1930

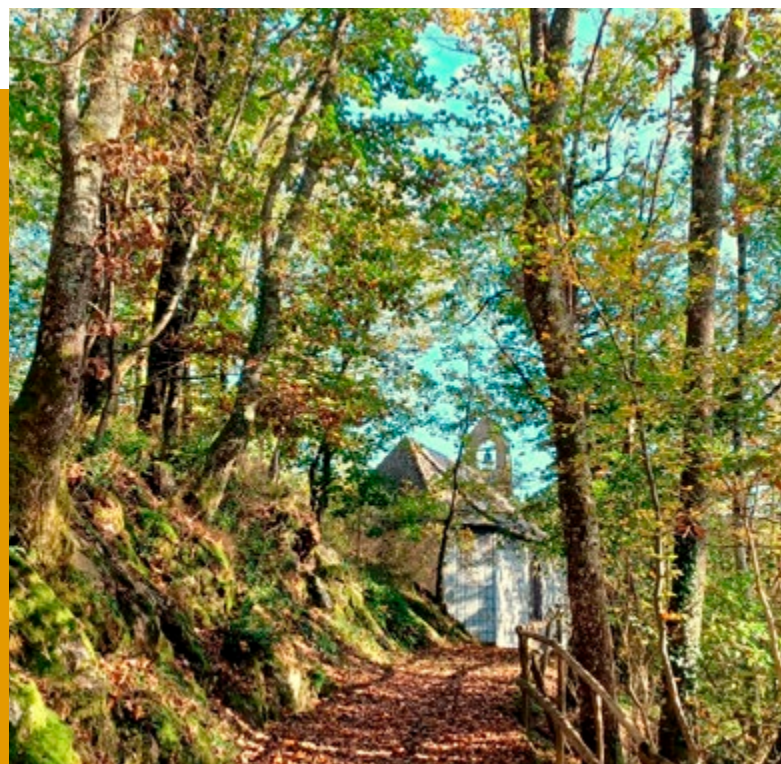
Chapelle Notre Dame des Sept Douleurs

Un petit rappel concernant la restauration de la chapelle.

Le dossier suit son cours. Actuellement, la commune est dans l'attente de la notification de la subvention de la Région après celle de la CEA.

Les travaux de toiture qui seront effectués par une entreprise locale avec l'aide des membres du Conseil de Fabrique pourraient démarrer ensuite.

La Commune et le Conseil de Fabrique remercient les généreux donateurs qui ont versé une contribution à la rénovation de la chapelle à travers la Fondation du Patrimoine, ainsi que ceux qui ont fait directement un don au Conseil de Fabrique. Nous avons atteint actuellement 88% de l'objectif espéré (10 000€), soit la somme de 8 825€.



Il est encore possible de faire un don :

→ www.fondation-patrimoine.org/101960

Grands Anniversaires



Mme Madeleine KAELOBEL a fêté ses 95 ans

C'est avec une grande joie que Madeleine Kaelbel a accueilli la petite délégation de la commune à l'occasion de ses 95 ans.

Madeleine est née le 12 avril 1930, elle est l'aînée des deux filles de MARTIN Eugène et DOLLE Anna. Elle épouse le 24 octobre 1958 Kaelbel Marcel, natif de Neubois, qui viendra s'installer à Breitenbach avec elle.

Trois enfants sont venus agrandir la famille, Annie en 1960, Francis en 1962 et Rémi en 1965, puis 5 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants arriveront.

Elle qui a passé son enfance au bord du Breitenbach, vers le haut de la rue des Vosges, est retournée s'y installer en 1980 avec son mari Marcel, après quelques années vécues au centre du village.

Elle réside depuis 2022 à la Maison de Retraite de Villé. Un problème de santé la prive malheureusement de parole depuis la même année et c'est avec ses yeux et ses mains qu'elle exprime ses émotions et son envie d'échanges.

Nous avons passé, en présence de la famille, un intense moment avec Madeleine et nous lui souhaitons de continuer à porter au fond d'elle cette joie et cette attention qu'elle porte aux autres.

● Malou HULNÉ

Mme Jeannine MARTIN a fêté ses 95 ans

Madame Jeanine MARTIN, demeurant rue du Mont Sainte-Odile vient de fêter ses 95 ans le 10 Avril 2025.

Née à Lunéville, elle était la plus jeune d'une fratrie de trois enfants. Toute petite encore, elle était âgée de 6 ans, elle a perdu sa maman. Elle a ensuite grandi à Reims, chez une tante. Puis, elle a rejoint son papa à Nancy, un papa qui est décédé quand elle avait 14 ans.

À 15 ans, elle est entrée dans le monde du travail. D'abord employée dans une librairie, elle a par la suite occupé un poste de secrétaire chez Citroën et Fiat jusqu'à sa retraite.

Jeanine et Charles MARTIN se sont mariés en 1950 et se sont installés à Chinon, en Indre-et-Loire. De leur union sont nés deux filles, l'une habitant à Reims et l'autre à Amiens, et un fils qui s'est établi à Lalaye.



M. Joseph STAUFFER a fêté ses 85 ans

Né le 4 mars 1940 à Villé au foyer des époux Oscar Stauffer et Eugénie Dollé, Joseph est l'aîné d'une fratrie de six enfants, quatre garçons et deux filles.

À la sortie de l'école primaire, Joseph seconde ses parents dans l'exploitation familiale jusqu'à ses 18 ans, tout en fréquentant un jour par semaine le cours post-scolaire agricole à Villé. Puis, il travaille quelques temps en forêt jusqu'à son départ pour l'armée : 18 mois à Reutlingen en Allemagne, 8 mois et demi à Tébessa en Algérie. Plus tard, il occupe un poste de facteur, d'abord remplaçant, puis titulaire jusqu'à sa retraite en 1996. Il entourera ses parents jusqu'à leur décès.

Passionné de nature, Joseph connaît nombre de plantes sauvages, un savoir transmis par son père, tout comme l'apiculture, une longue tradition familiale. Actuellement, Il possède encore 4 ruches.

Membre de la chorale et du conseil de fabrique durant de longues années, il a enrichi les « Quarai » du vendredi après-midi grâce à ses récits et anecdotes sur la vie autrefois et l'histoire du village, qu'il connaît également grâce aux récits de ses aïeux.

Tant que sa santé le lui permettra, il compte bien entretenir son jardin, ses fleurs et ses arbres fruitiers.

● Charles FAHRLAENDER



« Nous causions du souci à nos enfants, car nous étions loin d'eux. ». Ils ont alors pris la décision de quitter Chinon et se sont mis à la recherche d'une « petite maison ». C'est leur fils qui a trouvé rapidement un bien qui leur convenait parfaitement à Breitenbach. « Nous ne nous y attendions pas si vite et nous nous y sommes tout de suite plu, nous sommes gâtés par tout le monde autour de nous ».

Madame MARTIN a eu la douleur de perdre son époux en avril 2024. Il était âgé de 98 ans. Elle apprécie d'être bien entourée par sa famille qui compte 9 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants : « de 20 ans à 5 mois ! » dit-elle.

Elle est encore autonome, s'occupant elle-même du ménage et de la cuisine. Elle aime lire (sur sa tablette), s'occupe en faisant des mots croisés, surfe sur Internet (elle fait ses courses en ligne) et affirme « Je suis « obligée de garder un esprit jeune ! ».

● Charles FAHRLAENDER



Marché aux puces

Le 31 août en contrebas du stade de foot de Breitenbach. Buvette et petite restauration sur place. 12€ les 5 mètres et 2€ le mètre supplémentaire.

Renseignement / réservation : 06.14.93.55.49



Envie d'un moment convivial au cœur du village ? La brasserie associative L'Abreuvoir vous ouvre grand les portes de son Biergarten.

Au programme, des bières artisanales brassées sur place avec passion, une ambiance chaleureuse, des petites assiettes locales et des produits de saison, des grandes tablées en plein air, sous les guirlandes et les étoiles.

Que vous soyez du coin ou de passage, venez partager un moment simple et authentique autour d'une bonne mousse artisanale !

On vous attend nombreux, avec vos amis, votre famille... ou juste votre soif de bons moments.